



**IDÉES**  
Jouer à la roulette russe  
avec l'agriculture  
Page B 5



**PHILOSOPHIE**  
Le temps des Fêtes...  
et des désastres  
Page B 6

# PERSPECTIVES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À moins de changements, le CHUM se dirige vers une pelletée de terre au printemps.

## Les victoires du PPP

De coup d'envoi en nouvelle étape, de révision budgétaire en augmentation de superficie, le projet de construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) se dirige lentement vers une pelletée de terre au printemps si tout n'est pas revu et corrigé d'ici là. Le seul élément de ce futur chantier qui ne semble pas fluctuer, assurant ainsi la bonne fortune du secteur privé, est le mode de réalisation en PPP.

KATHLEEN LÉVESQUE

Entre mars et août 2010, derrière des portes closes, les représentants des deux consortiums concurrents pour l'obtention du contrat de partenariat public-privé (PPP) pour le CHUM étaient attablés avec leurs vis-à-vis gouvernementaux. Au menu: des négociations sur les exigences cliniques, techniques, l'entretien et le maintien du futur CHUM. Au total, 400 ateliers de travail ont eu lieu, avec comme résultat une hausse de l'enveloppe budgétaire de 323 millions annoncée plus tôt cette semaine.

L'événement a fait dire à des experts que les partenaires en lice venaient de faire de nouveaux gains. «Étape par étape, les PPP gagnent du terrain», lance Pierre Hamel, professeur à l'INRS, spécialiste des finances publiques. De fait, un coup d'œil sur l'évolution du dossier au chapitre des PPP donne à penser que les victoires se sont accumulées sans trop d'obstacles pour les soumissionnaires.

Il y a d'abord eu le changement dans le discours politique. Pour expliquer ce qu'est un PPP, le gouvernement libéral qui venait d'arriver au pouvoir parlait de la rigueur du privé comparativement à l'incapacité du gouvernement depuis des décennies d'assumer sa responsabilité de maintenir ses infrastructures en bon état. Les PPP allaient tout régler ça puisque le secteur privé avait les moyens, lui, de concevoir (grâce à son expertise), de construire (dans le respect des échéances et des budgets), d'entretenir (en s'appuyant sur sa grande efficacité) et, surtout, de financer les grands projets, y compris le CHUM.

L'expression magique était alors le transfert de risque. Cela signifiait que le secteur privé assumerait 100 % des risques liés à un projet, ouvrant ainsi la voie à un renouvellement des infrastructures collectives sans ajouter aux problèmes financiers déjà criants du gouvernement. Obtenez maintenant, et payez par versements mensuels pendant 30 ans, était le nouveau credo.

Puis est survenue une grande turbulence des marchés financiers. Rapidement, on se rappela que le gouvernement avait un pouvoir d'emprunt plus intéressant que les entreprises, même les grandes, et même si ces dernières se regroupaient en consortium. Il ne fut donc plus question de transfert de risque mais de partage de risque.

Dans le dossier du CHUM, ce partage des risques se situe à 45 % pour le gouvernement et à 55 % pour le partenaire privé. Cette proportion s'applique d'abord et avant tout au financement du projet. Mais la portion de risques assumée par le gouvernement ne s'arrête pas là. «Croire que le privé va assumer le risque, c'est ahurissant!», s'exclame le professeur Hamel. «Les vrais risques ne sont jamais assumés par le privé. Le prolongement de l'autoroute 25 en est un exemple patent. Le beau projet sur lequel l'ancienne présidente du Conseil du trésor Monique Jérôme-Forget s'égoillait à dire que la belle surprise, avec la

25, c'est qu'il n'y aurait pas de surprise, a bien mal commencé, avec près de 30 millions de coûts supplémentaires pour le public!»

En effet, deux factures successives ont atterri entre les mains du gouvernement alors que le partenaire devait assumer la construction et ses aléas. L'un des problèmes soulevés concernait l'évaluation de mètres cubes de sols contaminés à excaver et à traiter.

### Rénovation: rentabilité nulle

Puis, les soumissionnaires se sont montrés convainçants, avec une étude à l'appui, sur la complexité d'une rénovation de l'hôpital Saint-Luc. Ils ont estimé qu'il y avait des économies à faire table rase. Pour qui? Le gouvernement ne le précise pas. Chose certaine, la démolition a été évaluée à au moins 200 millions.

Dans l'univers des PPP, les entreprises ne sont prêtes à garantir le maintien de l'infrastructure que si elles en ont contrôlé la construction de A à Z. Tout est une question de gros sous. Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) se construit dans le même esprit. La portion du projet de la communauté anglophone qui prévoit la rénovation et l'agrandissement de l'Hôpital général sur le mont Royal n'est pas incluse dans le contrat de PPP.

Il semble par ailleurs que le site du CHUM demeure un casse-tête majeur. Construire sur un terrain vague comme c'est le cas pour le CUSM n'a pas le même quotient de difficulté que d'insérer un édifice entre d'autres immeubles, en plein cœur du centre-ville.

Mais se pose également le problème du manque de possibilités d'expansion, estime l'économiste Jean-Pierre Aubry, fellow associé du Ci-

rano. «Les PPP, c'est un carcan juridique. Un hôpital universitaire nécessitera des changements technologiques. Ce n'est pas une autoroute ou un édifice à bureaux. Quand il faudra faire évoluer l'hôpital, on fera face à un monopole. Ce manque de flexibilité est le plus grand risque associé au CHUM», note M. Aubry. Pour cet économiste, on nage en pleine incohérence. Le partenaire choisi dans les prochains mois deviendra ni plus ni moins que le maître du jeu pour 30 ans. À la fin de cette période, le partenaire remettra les clés d'un hôpital version 2010.

«Il aurait fallu se garder la possibilité d'aller en mode traditionnel. Ça civilise les relations. Sinon, tu te désarmes complètement.»

### Fausse concurrence

La victoire la plus étonnante est toutefois du côté de la compensation financière qui sera versée au consortium perdant. Dès le départ, les parties ont convenu que le processus d'élaboration d'un projet d'une telle complexité grugeait beaucoup d'énergie et de ressources au sein des consortiums. Le temps étant de l'argent, comme dit l'autre, le gouvernement a donc prévu de payer les services du consortium qui sera écarté du projet: 7,5 millions pour chacun des perdants du CHUM et du CUSM ainsi que 2 millions pour le soumissionnaire mis de côté pour le centre de recherche du CHUM (CRCHUM). Mais les joueurs devaient réserver une surprise de taille au gouvernement. Pendant des mois, les consortiums d'entreprises dans les dossiers du CHUM et du CRCHUM ont stoppé tous les travaux pour obtenir plus d'argent. Les adversaires se sont serrés les coudes et ont obtenu gain de cause. Pour le CRCHUM, l'enveloppe a grimpé à 5 millions. Quant au CHUM, le perdant ne repartira pas les poches vides, emportant avec lui un prix de consolation de 15 millions de dollars.

«C'est un peu gênant. Il aurait fallu se garder la possibilité d'aller en mode traditionnel. Ça civilise les relations. Sinon, tu te désarmes complètement», affirme Pierre Hamel.

Mais la «voie idéologique» des PPP était ouverte depuis longtemps, souligne pour sa part Jean-Pierre Aubry, et ce, même si la décision formelle n'a

été prise qu'en 2007 puis réitérée cette semaine.

Pour ces deux experts, il s'agit d'un élément de plus soulevant un doute sur la véritable concurrence des soumissionnaires.

«Réussir à faire une grève avec ton concurrent, c'est fort, ça! Et réussir à faire plier le gouvernement deux fois plutôt qu'une, c'est un truc plutôt édifiant en matière de solidarité», ironise le professeur Hamel.

M. Aubry renchérit: «Plus le privé jase, moins la pression de la concurrence se fait sentir.»

Pour MM. Hamel et Aubry, le «ballon de la concurrence s'est dégonflé» lorsqu'on a vu le petit nombre de soumissionnaires. En fin de course, pour le CRCHUM, il ne restait plus qu'un seul joueur. Comme le mentionne le vérificateur général du Québec dans son rapport dévastateur de juin dernier, la proposition du consortium qui a remporté la mise ne répondait pas à certaines dispositions de l'appel de propositions, était incomplète et ne comportait pas de fiches techniques adéquates.

### Comité de revue diligente

Mais la «détermination» du gouvernement libéral de poursuivre en mode PPP a été plus forte que les problèmes relevés par le vérificateur général. Pourtant, ce dernier a établi que les PPP ne comportaient aucune valeur ajoutée pour la construction d'hôpitaux universitaires. Au contraire! Les chiffres utilisés pour promouvoir ce concept s'appuient sur des bases chancelantes et la signature des contrats risque de se faire sans que le gouvernement ait une vision d'ensemble des projets, souligne le vérificateur. Bref, ça sent l'improvisation.

Pour montrer qu'il prenait au sérieux la critique, le gouvernement a mis sur pied un comité de revue diligente afin de «valider le dossier d'affaires finales». Parle-t-on d'une grande analyse comparative? Difficile à dire puisque le rapport du comité ne sera rendu public que lorsque tout sera complété.

Trois experts dits indépendants ont été invités à se pencher sur le dossier. Dans les faits, deux des trois experts sont des promoteurs des PPP. Le gouvernement a ainsi payé près de 50 000 \$ pour obtenir une recommandation favorable aux PPP. La moitié de la facture a été versée à la firme comptable Ernst & Young qui a délégué Daniel Roth; Ernst & Young est parmi les acteurs mondiaux de l'industrie des PPP.

En conférence de presse cette semaine, la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, soutenait avec fermeté que «le coût au mètre carré est comparable aux constructions récentes d'hôpitaux au Canada». Il s'agissait vraisemblablement d'un argument justifiant largement le recours au PPP avec un nouveau budget de 2,1 milliards de dollars. «Mais s'il n'y a pas de différence avec les constructions faites en mode traditionnel, c'est qu'il n'y a pas d'avantage», tranche l'économiste Aubry.

Selon Pierre Hamel, les travaux du comité de revue diligente s'apparentent à une manipulation des chiffres. «C'est une rigolade. Surtout que le comité a conclu que les PPP représentent une économie de 302 millions. Sur 30 ans, ce n'est rien!», juge Pierre Hamel.

Mais pour les PPP, c'est une autre victoire. La prochaine étape: la sélection du partenaire au printemps.



La cour Glen, où le CUSM est en construction

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

## PERSPECTIVES

## Noël de voyous



GIL COURTEMANCHE

Ce soir, au traditionnel repas de famille, on ne parlera presque pas de politique. Dans ma famille pourtant très politisée et engagée, il en est ainsi depuis quelques années. Une sorte de lassitude, d'impression de tourner en rond ou, encore, sentiment d'impuissance qui s'accompagne souvent d'une lente résignation. Je ne sais trop pourquoi, mais il en est ainsi. On parlera cuisine, voyages, parcours des enfants qui le sont de moins en moins, santé parce que la famille vieillit, pressions économiques. Mais on ne parlera pas de la crise économique dont, comme tous les citoyens modestes, nous sommes les premières victimes pendant que ceux qui l'ont produite retrouvent leurs parachutes dorés, leurs primes, leurs profits. Comme si cela était inévitable, inscrit dans l'ordre des choses.

Inscrit dans l'ordre des choses, paysage étonnant qui cesse de surprendre à force d'habitude. On fait avec.

Le 24 janvier prochain, ça fera deux ans, oui, deux longues années, que les 250 employés du *Journal de Montréal* auront été privés de leur travail. Je ne connais pas beaucoup de sociétés où une telle situation aurait pu se produire sans que le gouvernement intervienne de manière forte. Mais le gouvernement se réfugie dans le silence institutionnel de son Code du travail qui, il le sait, est totalement impuissant dans ce conflit. Code dépassé, verrouillé, inutile, qui permet à l'employeur de réduire à zéro pour le syndicat le rapport de force équilibré sur lequel le Code se fonde.

Il faut lire le journal de Péladeau durant quelques jours pour constater comment celui-ci n'est plus qu'une circulaire dont la plupart des textes sont repris, repiqués, voire plagiés. Les pigistes de renom jouissent joyeusement du droit légal d'être des briseurs de grève, heureux de ne pas vivre l'odieux de traverser physiquement un piquet de grève. La quinzaine de cadres qui façonnent le «journal» planchent sur des sites Internet et réussissent à publier leur gros catalogue sans sortir de leur bunker. Des journalistes virtuels qui ne rencontrent personne. Quelques artistes intrépides refusent de parler au quotidien de la rue Frontenac, mais leurs propos à TVA ou leurs photos dans *Sept Jours* sont repris intégralement dans *Le Journal de Montréal*. Quand la pieuvre Quebecor ne réussit pas à se saisir d'un acteur de l'actualité, elle reprend un article publié dans un autre quotidien.

Les journalistes du bunker font aussi semblant d'assister à des conférences de presse en reprenant intégralement ou presque les communiqués de presse. Ce fut le cas cette semaine pour la conférence de presse durant laquelle le gouvernement a dévoilé le nouveau coût du CHUM. Les citoyens qui se plaignent deviennent automatiquement des journalistes du quotidien. À preuve, la manchette dramatique du journal hier matin: «*Guerre aux guirlandes, la poste menace de ne plus livrer le courrier.*»

Vous serez peut-être aussi surpris de lire autant d'informations dans *Le Journal de Montréal* sur la ville de Québec et son maire hyperactif. Puisqu'il faut remplir les petites colonnes autour des publicités, les cadres du bunker se tournent vers les articles publiés dans *Le Journal de Québec* et les reprennent intégralement. Absurdité surréelle: des journalistes qui furent en lock-out durant un an deviennent des briseurs de grève involontaires pour permettre à Péladeau de maintenir durant deux ans des confrères en lock-out. Les grands journalistes du bunker poussent même l'indécence jusqu'à plagier des textes de *RueFrontenac*, le journal virtuel des syndiqués en lock-out. C'est la conclusion à laquelle en est venu le Conseil de presse il y a quelques temps à la suite d'une plainte du journaliste Martin Bisailon. Dans sa décision, le Conseil de presse «*blâme pour plagiat M. Stéphane Malkomme, le site Argent, l'Agence QMI et Le Journal de Montréal.*»

En fait, on assiste impuissant à la domination insolente d'un empire voyou, certain de pouvoir intimider tout le monde et de demeurer impuni. J'ai beau me creuser les méninges depuis des mois pour trouver un moyen de rétablir un juste rapport de force, j'arrive toujours à la même conclusion: impossible d'y parvenir sans boycottage de l'Empire lui-même. Mais comment boycotter ce qui nous fait vivre? C'est le cas des artistes, par exemple. Nul disque, nul film, nulle tournée, nul spectacle ne peuvent, sans souffrir grandement, se priver de l'appui promotionnel des médias Quebecor. Il en va de même des politiciens qui ont besoin de cet empire en passe de devenir totalitaire. Cause perdue d'avance? Je le crains bien. Faut-il s'incliner et faire avec? Non. J'en parlerai un peu ce soir sans trop d'espoir de trouver une réponse, sinon celle que je connais déjà: il fallait légiférer contre la concentration de la presse quand il en était encore temps. Mais déjà péquistes et libéraux tremblaient et ils se contentèrent de commissions parlementaires verbeuses.

Je sens qu'il en sera de même avec la fermeture d'Electrolux. Au lieu de mettre en place comme cela existe ailleurs des mesures qui rendent très onéreuses les fermetures justifiées seulement par une plus grande rentabilité, on planchera sur des programmes de reclassement et de formation. Reclassement comme «associés» chez Wal-Mart, formation de livreur pour service de courrier ou gardien de nuit.

Joyeux Noël. Non, j'oubliais: joyeuse célébration d'une naissance soulignée par les chrétiens, par les commerces et par les voyous.



RONALDO SCHEMIDT AFP

Au cours de 2010, les citoyens se sont mobilisés aux niveaux local et régional, comme on n'a pas ça vu depuis longtemps.

Climat et biodiversité

## Des avancées qui se butent à l'immobilisme politique

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

L'année 2010 aura été très féconde à deux égards: on y a enregistré des avancées majeures dans les grands dossiers planétaires — changements climatiques et biodiversité — en même temps qu'elle donnait lieu à des mobilisations de citoyens aux niveaux local et régional, comme on n'en a pas vu depuis longtemps au Québec.

Par contre, le dynamisme qui a caractérisé ces percées notoires a fait ressortir plus que jamais l'immobilisme qui caractérise les politiques environnementales provinciales et fédérales, de plus en plus alignées sur les grands lobbies industriels. Le cas des sables bitumineux est devenu la caricature du genre. Trois évaluations distinctes — celles du commissaire fédéral à l'environnement, de la Société royale du Canada et, cette semaine, d'un groupe de travail de niveau international — ont donné raison aux écologistes qui martèlent depuis des années que les feux verts donnés à répétition par l'Alberta et le gouvernement Harper n'étaient encadrés par aucune démarche d'évaluation environnementale basée sur la science.

La Société royale du Canada devait même affirmer que les normes canadiennes d'évaluation environnementale n'étaient même pas à la hauteur des standards internationaux que met en avant la Banque mondiale pour de grands projets dans les pays en développement. Comme une des lacunes majeures relevées par ces évaluations indépendantes réside dans l'absence d'évaluation des impacts cumulatifs des projets, cela fait ressortir cruellement le fait qu'ici même, au Québec, nos règles d'évaluation environnementale des grands projets, notamment de nos projets hydroélectriques, omettent de la même façon cette dimension primordiale d'une planification étatique à la hauteur des exigences d'un véritable développement viable.

Climat et biodiversité

L'échec de la conférence sur le climat de Copenhague en décembre 2009 faisait craindre un effondrement des efforts et stratégies de l'ONU en matière d'environnement. Les pays en développement avaient alors refusé de reconnaître l'accord de Copenhague, négocié principalement entre la Chine et les États-Unis, puisqu'il avait été négocié sans leur participation et ne faisait pas droit aux préoccupations qui se retrouvaient dans le lent processus d'élaboration d'une entente globale sur le climat, en cours depuis plusieurs années.

La conférence de Nagoya au Japon, survenue dans la deuxième moitié d'octobre, allait bouleverser toutes ces prédictions car, même si le dossier de la biodiversité est littéralement occulté par la grande presse internationale, une entente historique est sortie de ces assises auxquelles participaient 190 pays. Le dossier avait peu évolué depuis 2002, alors que la communauté internationale s'entendait à Johannesburg pour arrêter le déclin de la biodiversité terrestre avant 2010. Inutile de dire que cet objectif a été raté, ce qui n'aurait rien de bon pour la suite des choses.

Mais, contre toute attente, Nagoya a permis d'accoucher d'un plan de travail en 20 points pour freiner, ou à tout le moins ralentir, le rythme actuel de disparition des espèces. Il s'agit de 20 stratégies que chaque pays pourra mettre en place s'ils peuvent s'appliquer à leurs écosystèmes. Ils se sont aussi entendus, et c'est le plus surprenant, sur un protocole en négociation depuis huit ans, qui balise le partage des bénéfices que les multinationales de la pharmacologie et de la chimie organique vont retirer de leur exploitation de l'énorme capital génétique encore présent dans les pays en développement. La communauté internationale a aussi haussé à 17 % l'objectif de conservation par des aires protégées que chaque pays devra instituer sur son territoire. Actuellement, la moyenne terrestre est de 13 % et celle du Québec, d'un lamentable 8 %, a été atteinte cette année de peine et de misère. Il a aussi été convenu de hausser la surface des

fonds marins protégés, présentement à 10 %, de 1 % d'ici 2020.

Plusieurs n'ont pas vu venir la surprise qui allait aussi survenir à Cancun au début de décembre, où 194 pays ont participé à une nouvelle conférence internationale sur le climat. Peu de gens ont réalisé que les efforts et les méthodes de négociation déployées à Nagoya, qui va devenir le Kyoto de la biodiversité, expliquent une partie du succès de Cancun.

Comme l'a dit une porte-parole de Greenpeace, la conférence de Cancun n'a pas sauvé la planète, mais les négociations sur le climat. Toutefois, comme un processus fonctionnel, consensuel et balisé le plus possible est un préalable à toute négociation en vue de sauver le climat planétaire d'un emballement à la hausse, force est de conclure que Cancun aura été une étape cruciale vers cet objectif. Et là comme à Nagoya, on est revenu aux longs pourparlers des dernières années pour mesurer les progrès afin de délimiter avec encore plus de précision des obstacles à dépasser pour mieux négocier des solutions acceptables.

En matérialisant le principe de la «responsabilité commune mais différenciée» inscrite dans la convention de Rio, les camps Nord et Sud ont réglé au fond le principal problème qui les opposait depuis une décennie, soit la non-implication des pays en développement dans l'effort commun. Mais à partir du moment où les pays développés acceptent de payer une partie substantielle de la facture de l'effort de réduction de GES, de l'adaptation aux changements climatiques et du prix pour protéger des forêts qui rapporteraient gros si on les abattait, la table est mise pour une première vraie négociation sur les efforts de réduction de chacun l'an prochain à Durban, en Afrique du Sud.

Mobilisation citoyenne

En même temps que la communauté internationale forçait l'avance dans les grands dossiers de la biodiversité et du climat, au Québec, ce sont les citoyens qui prenaient en charge de façon spectaculaire en 2010 les principaux dossiers environnementaux. Et dans la plupart des cas, ce sont eux qui ont mis la main sur le volant pour diriger l'action, si on peut reprendre cette expression chère à notre premier ministre, qui a sans doute moins aimé ces différentes mobilisations aux quatre coins du Québec.

La mobilisation citoyenne dans le dossier des gaz de schiste, qui avait été lancée l'an dernier par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), a donné la mesure de ce que peuvent faire de petits comités actifs, qui apprennent à utiliser Internet pour s'informer et se parler.

Mais si ce dossier s'est imposé dans les deux

grandes régions métropolitaines du Québec, aux îles de la Madeleine on se mobilisait d'abord contre le projet d'exploration pétrolière en mer sur le site terre-neuvien Old Harry. Cette mobilisation, attisée par l'énorme retentissement qu'a eu la marée noire du golfe du Mexique, a réuni autant des pêcheurs que de simples citoyens peu intéressés aux plages noires qu'un accident pétrolier pourrait leur valoir.

Pendant ce temps, sur la Côte-Nord, citoyens et professionnels se mobilisaient contre l'exploration d'uranium dans leur région, une activité peu polluante au premier abord, mais qui pourrait modifier beaucoup le paysage de cette région si on passait au stade de la production, ce qui pourrait bien se produire prochainement avec l'ouverture d'un premier site.

Les audiences du BAPE sur le projet minier Osisko devaient, à l'autre bout du Québec, en Abitibi, soulever la pertinence au XXI<sup>e</sup> siècle de la vieille Loi des mines. Ce secteur est probablement le seul du domaine des richesses naturelles qui attend d'être atteint par la Révolution tranquille, après la faune, les forêts, l'énergie et l'agriculture. La contestation, qui touchait le projet Osisko d'abord, se retrouve aujourd'hui au centre du collimateur des citoyens en lutte dans les trois dossiers précédents, et d'autant plus rageusement que Québec semble vouloir maintenir les vieilles prépondérances législatives de l'ère coloniale.

Et, moins visible celui-là, le dossier des champs électromagnétiques mobilise de plus en plus de citoyens autour de Montréal et en région, tout comme celui de la destruction des milieux humides, où l'engagement des militants et des citoyens ne semble pas vouloir se relâcher, un effet sans doute du maintien de politiques vétustes qui protègent davantage les entrepreneurs véreux de la construction que ces écosystèmes fragiles.

On a vu aussi réapparaître cette année les scientifiques et les professionnels dans certains dossiers, une absence remarquée depuis longtemps. Dans le dossier de l'uranium, les médecins de la Côte-Nord ont menacé de démissionner en bloc si Québec autorisait les activités de transformation. Dans le dossier de l'amiante, que Québec veut relancer à coup de dizaines de millions malgré les risques que ce produit fait courir aux travailleurs des pays en développement, médecins et chercheurs ont déployé une énergie peu commune pour faire échec au plan gouvernemental, une partie qui est loin d'être gagnée mais dont la vigueur pourrait encourager d'autres scientifiques et des têtes grises à la retraite à s'impliquer dans de nouvelles batailles en 2011.

À suivre, évidemment.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les citoyens se sont mobilisés en 2010 sur les principaux dossiers environnementaux.

## PERSPECTIVES

Fusions-défusions

## Le rendez-vous manqué

Dix ans après l'adoption de la loi 170 qui a imposé les fusions municipales, Montréal ne s'est toujours pas encore remise du grand remue-ménage. D'autant plus que les défusions sont survenues avant que la mayonnaise ait eu le temps de prendre.

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
JEANNE CORRIVEAU

Pour mieux vendre les fusions municipales sur l'île de Montréal en 2000, le premier ministre Lucien Bouchard avait fait miroiter des économies d'échelle et une diminution de taxes pour 85 % des résidents de la métropole. Aujourd'hui, on cherche où se cachent les économies d'échelle et les contribuables de l'île de Montréal se demandent encore quand les fameuses réductions de taxes se matérialiseront.

L'agglomération de Montréal «a pris une décennie de retard» en raison des fusions, puis des défusions, déclare sans ambages Claude Séguin, vice-président principal, Développement de l'entreprise et investissements stratégiques à CGI. «Les élus locaux ont passé six, sept ans à planifier comment ça devrait être fusionné, et ensuite à comment ça devrait être défusionné. Pendant ce temps-là, ils n'ont pas fait autre chose», déplore-t-il.

Pour M. Séguin, qui a coprésidé le Groupe de travail sur les enjeux de gouvernance et de fiscalité de Montréal, créé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les défusions ont eu un effet bien plus dévastateur que les fusions. «On pouvait être pour ou contre au moment où les fusions ont été décidées; je pense que ce qui a été encore plus dommageable, c'est décider de les défaire.»

«Il fallait

convaincre

les gens,

mais ils

n'en ont pas

eu le temps»

a eu le courage de le faire et ça lui a coûté les élections par la suite», ajoute-t-il.

Des fusions-défusions, il résulte 19 conseils d'arrondissement, un conseil municipal, un conseil d'agglomération, un secrétariat de liaison, en plus d'une communauté métropolitaine. «Ça fait des structures, ça, monsieur!», indique M. Delorme. «Ça coûte cher et, à un moment donné, ça devient complètement inefficace.»

Professeure au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, Danielle Pilette estime que, malgré tout, Montréal s'en est bien tirée du point de vue financier. Les économies d'échelle étaient déjà remises en question au moment des fusions, rappelle-t-elle. Et selon elle, la Ville a réussi à contenir la croissance des dépenses. «Montréal s'est arrangée, non pas pour réaliser des économies d'échelle, mais pour que les dépenses ne s'emballent pas.»

Même si des iniquités persistent dans certains arrondissements, comme celui de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de façon générale, les budgets alloués aux services comme la police et la sécurité incendie ont gardé à peu près la même proportion dans l'ensemble des dépenses. «On voit peu de changements, sauf que la Ville dépense toujours plus en transport, notamment en transport en commun et en transport actif.»

Les grands gagnants des fusions — si gagnants il y a — sont les employés municipaux, soutient le maire de Westmount, Peter Trent. Les fonctionnaires des petites villes ont obtenu la parité avec leurs collègues de l'ancienne Ville de Montréal. «Les salaires et les bénéfices des employés municipaux sur l'île de Montréal sont autour de 35 et même de 40 % plus élevés que le reste du secteur public et ça, c'est grâce aux fusions», souligne M. Trent, qui est également le président de l'Association des municipalités de banlieue.

## Mariage forcé

Même si le mariage forcé, en 2002, des 28 municipalités formant l'île de Montréal a été douloureux, plusieurs reprochent au gouvernement de Jean Charest d'avoir fait, deux ans plus tard, marche arrière.

«Le résultat de tout cela, c'est très décevant, c'est le moins qu'on puisse dire», affirme Louis Bernard, qui avait été mandaté par le gouvernement péquiste afin de se pencher, en 2000, sur le dossier des fusions municipales à Montréal. «On n'a pas eu le temps de vivre l'expérience. Est-ce que ça aurait pu être un succès à Montréal si on avait joué le jeu? Personne ne peut le dire. On voit que ça a été un succès ailleurs. Il n'y a plus personne qui parle de défusions ailleurs au Québec», poursuit l'ex-haut mandarin de l'État.

Un point de vue que partage le professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM Pierre Delorme. «Il fallait convaincre les gens, mais ils n'en ont pas eu le temps», souligne-t-il, avant de tourner son regard vers Laval. «Y a-t-il quelqu'un aujourd'hui qui pense qu'on pourrait revenir à 14 municipalités? Peut-être deux ou trois vieux nostalgiques de Pont-Viau ou de Laval-sur-le-Lac...»

L'idée d'«une île, une ville» est-elle morte et enterrée? «Je ne fais jamais dans la vie publique de jugements déclaratoires comme ceux-là. Mais, ce qui est certain, c'est que ce n'est pas à l'ordre du jour», répond l'actuelle chef de l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville, Louise Harel, qui fut la mère des fusions. «Ce qui est à l'ordre du jour cependant, c'est une réorganisation au sein même de l'actuelle Ville de Montréal.»

Relancer le projet de fusionner les villes formant l'île de Montréal, «sur le plan électoral, c'est suicidaire», conclut Pierre Delorme.

Le Devoir



ARCHIVES LE DEVOIR

L'idée d'«une île, une ville» est-elle morte?

## Les événements

■ En 1997, le maire de la Ville de Montréal, Pierre Bourque, réclame la fusion des municipalités de l'île de Montréal. Il remet un mémoire au gouvernement du Québec.

■ A la mi-octobre 2000, l'ancien haut fonctionnaire Louis Bernard suggère de fusionner les 28 municipalités de l'île de Montréal.

«La réforme a été modifiée pour faire le bonheur de l'un et de l'autre. Finalement, elle n'a fait le bonheur de personne. Il y avait plusieurs villes de banlieue qui étaient prêtes à accepter mon rapport, mais je suggérais d'abolir un certain nombre de petites municipalités, notamment Hampstead et Montréal-Ouest. Elles ne voulaient absolument rien savoir de ça et elles ont réussi à convaincre leurs collègues de ne pas accepter le rapport», se rappelle-t-il.

■ La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, dépose, un mois plus tard, le projet de loi 170 sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, consistant à regrouper pas moins de 64 municipalités en cinq grandes agglomérations, soit Montréal, Longueuil, Québec, Lévis et Hull-Gatineau. «La réforme de Mme Harel sera aussi importante pour le Québec qu'ont été l'assurance automobile, la Loi sur le zonage agricole...», fait alors valoir le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard.

Le gouvernement péquiste fonce. Il impose le bâillon à l'Assemblée nationale et fait adopter le projet de loi 170 en décembre 2000.

■ En novembre 2001, le chef de l'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal, Gérard Tremblay, est élu à la tête de la nouvelle ville de Montréal. La figure emblématique du mouvement fusionniste, Pierre Bourque, mord la poussière.

■ Montréal, «une île, une ville» voit le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le territoire de Montréal est partagé en 27 arrondissements, qui ont la main haute sur les services de proximité — collecte des ordures, entretien des parcs, etc. — alors que la ville centre dirige les services majeurs, notamment le service de police.

«À Paris, il y a 20 arrondissements. Imaginez 27! C'était beaucoup trop!», s'exclame le coauteur de l'ouvrage *Montréal aujourd'hui et demain* Pierre Delorme, qui se décrit néanmoins comme le premier universitaire à avoir défendu l'idée du projet «une île, une ville».

■ Le Parti libéral du Québec, qui a pourfendu sans merci le projet de fusions municipales, prend le pouvoir le 14 avril 2003. Cinq mois plus tard, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, fait adopter sous le bâillon les projets de loi 9 et 33.

Le projet de loi 9 établit les règles des référendums à venir, tandis que le projet de loi 33 octroie de nouveaux pouvoirs aux arrondissements. «Pour contrer les défusions, ils ont voulu renforcer le pouvoir des arrondissements, afin que les villes de banlieue se satisfassent d'un statut plus robuste. Ça marche dans certains cas», fait remarquer Louis Bernard.

«Les arrondissements sont devenus, en 2003, des quasi-villes, avec élection du maire au suffrage universel, un pouvoir de taxation directe et un pouvoir d'embauche des employés», déplore aujourd'hui l'ancienne ministre Louise Harel.

■ A la fin de juin 2004, des référendums se tiennent dans 22 anciennes villes de l'île de Montréal. Quelque 15 claquent la porte. Les citoyens des autres arrondissements votent en majorité pour la défusion — sauf les LaSalleois —, mais le taux de participation ne franchit pas le seuil minimal fixé par le gouvernement, soit 35 % des électeurs inscrits.

Montréal réussit à sauver la mise en gardant dans son giron les arrondissements de Saint-Laurent, d'Anjou et de Pierrefonds-Roxboro, mais doit dire adieu à la majorité des arrondissements anglophones de l'ouest de l'île ainsi qu'à la petite enclave francophone de Montréal-Est.

■ L'île de Montréal compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2006, 16 villes: Montréal — et ses 19 arrondissements — et 15 municipalités de banlieue.

M. B.-C.  
Le Devoir

## Le sapin



MICHEL DAVID

Les conférences de presse pour annoncer des «réajustements» au projet du CHUM, comme celle à laquelle on a eu droit lundi, sont devenues une sorte de rituel auquel il faudra sans doute se plier pendant encore de longues années.

Il est difficile de trouver un meilleur exemple pour illustrer la gouvernance libérale depuis 2003, dans la mesure où il résume parfaitement tout ce qu'on a pu reprocher au gouvernement Charest au fil des ans: partisanerie, incompétence, manque de transparence, biais idéologique, éthique douteuse.

Robert Lacroix et Louis Maheu ont sous-titré *Une tragédie québécoise* leur livre sur la saga du CHUM. Il est certainement désolant de constater l'échec des projets successifs depuis 1927, mais il serait injuste de faire porter à l'ensemble de la société québécoise la responsabilité de la pitoyable comédie d'erreurs à laquelle on a assisté depuis sept ans.

L'idée que le mégahôpital francophone soit construit dans un comté péquiste était insupportable au gouvernement Charest. Craignant déjà une explosion des coûts, Bernard Landry n'avait pas osé lancer les travaux au 6000 Saint-Denis de façon à rendre le projet irréversible. On mesure aujourd'hui les conséquences de cette procrastination, mais l'ancien gouvernement péquiste ne peut pas être blâmé pour tout ce qui est survenu par la suite.

Il est vrai que le débat entre les partisans du 1000 Saint-Denis et ceux de la gare de triage d'Outremont a pris de façon un peu irrationnelle l'allure d'une lutte de classes, mais au lieu d'agir comme arbitre, le gouvernement a lui-même donné le spectacle ahurissant d'un combat de gladiateurs opposant le premier ministre à son ministre de la Santé.

◆ ◆ ◆

On conviendra que le CHUM est un projet complexe et que l'emplacement retenu, où il fallait tenir compte de l'hôpital existant, passablement vétuste, ne facilitait pas une estimation précise des coûts. De là à passer du simple au double en quelques années, il y a cependant une marge.

Certes, le gouvernement Charest n'a pas le monopole de l'incompétence en matière de grands projets. Du Stade olympique au métro de Laval, en passant par l'aéroport de Mirabel, l'usine de la Gaspésie, l'îlot Voyageur et j'en passe, les contribuables en ont malheureusement vu d'autres.

Le plus choquant dans le cas du CHUM est le tripatage de chiffres auquel on s'est livré pour tenter de faire croire que la formule de partenariat public-privé permettait de réduire les coûts. Comme s'il ne suffisait pas que le gouvernement ait pris en charge 45 % du financement, alors que l'entrepreneur devait en principe assumer la totalité du risque.

Le vérificateur général du Québec dénonce fréquemment les lacunes dans la gestion des différents ministères et organismes gouvernementaux, mais ce dont parlait son rapport de juin dernier s'apparentait plutôt à de la tricherie.

En utilisant un «indice de vétusté» et un taux d'actualisation inexacts de manière à surévaluer les avantages de la construction en PPP, on a délibérément fait passer le parti pris idéologique avant l'intérêt public.

Il est également troublant d'apprendre que deux des trois experts qui ont été mandatés depuis pour vérifier si la formule du PPP présente réellement des avantages semblaient déjà vendus à l'idée. Ils ont bel et bien été associés à d'autres projets de PPP, mais ils sont considérés comme indépendants dans le dossier du CHUM, a expliqué sans rire l'attaché de presse de la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne.

◆ ◆ ◆

Année après année, la gestion du projet a soulevé de sérieuses questions sur le plan de l'éthique. D'autant plus que le gouvernement a fait preuve de son manque de transparence habituel. Encore une fois, seule la vigilance des médias a permis d'y voir un peu plus clair.

Au départ, l'évaluation des coûts des deux hôpitaux universitaires — CHUM et CUSM — avait été confiée à un comité dont les membres avaient offert leurs services à titre bénévole, mais dont l'identité était tenue secrète. Sans contrat formel avec le gouvernement, ils demeuraient libres de s'associer à n'importe quelle entreprise qui pouvait souhaiter présenter une soumission.

On a appris par la suite que des firmes d'ingénieurs dont les services avaient été retenus pour aider le gouvernement à négocier avec les consortiums en lice pour la construction du CHUM faisaient elles-mêmes partie des consortiums souhaitant construire le CUSM et vice-versa.

L'avocat embauché par l'agence des PPP pour agir à titre d'arbitre des conflits d'intérêts au CHUM a alors expliqué qu'un «mur de Chine» pouvait être érigé au sein d'une entreprise pour empêcher la diffusion d'informations.

On peut se demander pourquoi des firmes d'ingénieurs qui ont violé pendant des années la Loi sur le financement des partis politiques dans le but d'obtenir des contrats auraient soudainement un sursaut de vertu.

A entendre les nouvelles assurances d'intégrité et de saine gestion données cette semaine par Mme Courchesne, plusieurs ont dû avoir la même pensée: un autre sapin à la veille de Noël?

mdavid@ledevoir.com

P.-S. Cette chronique reviendra la semaine du 10 janvier. Joyeux Noël et bonne année à tous.

# ÉDITORIAL

Noël

Elle!

**D**

epuis deux mille ans qu'on en parle. Sans elle, Marie de Bethléem, Marie de Nazareth, ou simplement Myriam, il n'y aurait aujourd'hui ni congé, ni fête, ni Noël. Entre-temps, tout ce que l'on dit, tout ce que l'on pense, tout ce que l'on croit. Compatriote identifiée des grandes héroïnes de l'espérance messianique, Sara, Léa, Rachel, Rébecca, Ruth, Esther, Judith, Marie de Nazareth, la mère de Jésus ne cesse, tant en Orient qu'en Occident, d'habiter l'imaginaire des arts et de la culture. Sa vie, et même sa mort en l'an 50 (?), baigne souvent dans le merveilleux. Pourquoi pas?

Ici, partout, aujourd'hui encore, voici des litanies de mots et de titres en son honneur, qui s'embranchent les uns avec les autres. Elle serait à la fois jeune fille, femme, fiancée, épouse, mère... et vierge, vierge pendant, avant, après. En plus, mais cette fois selon les âges et les époques, elle est reine, châtelaine, suzeraine, dame exemplaire et même, nous ne nous y attendions pas, avocate qui tient tête au diable et à Dieu. Il faut préciser que ce Dieu, au Moyen Âge, avait parfois la réputation peu enviable d'abuser de sa toute-puissance. Quant au diable, concurrent éternel de Marie, il lui en voudrait à mort, jusqu'à souhaiter se faire ermite un jour pour mieux la séduire. Une fois de plus, peine perdue!

Sait-on aussi que l'islam accorde à Marie une place de choix, assez proche de la tradition chrétienne? Plus de six cents occurrences dans le Coran. Même une sourate entière — la dix-neuvième — lui est attribuée en tant que mère de Jésus. Survient l'ange Gabriel, «signe du ciel». Elle lui dit: «Comment aurais-je un fils quand aucun homme ne m'a touchée?» (sourate 19, 20). «Ô Marie, Allah t'a élue au-dessus des femmes du monde» (sourate 3, 42).

Voilà qui renvoie étrangement aux plus antiques croyances chrétiennes de Noël. Selon les textes qui le résument: «Le sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu à une jeune fille accordée en mariage à un homme nommé Joseph. Voici que tu vas être enceinte.» Elle, tout bonnement: «Comment cela se fera-t-il puisque je suis vierge?» (Luc 1, 26-34).

C'est depuis ce jour qu'elle, Marie, est partout magnifiée. On dirait même qu'elle l'avait pressenti: «Toutes les générations me diront bienheureuse» (Luc 1, 48).

Pourquoi ainsi revenir en arrière? Est-ce volonté de convaincre? Pourquoi aller si loin, ailleurs, quand ici au pays, et depuis la fondation de la Nouvelle-France, nous avons nos récits, nos légendes, nos croyances. Montréal ne s'est-elle pas nommée d'abord Ville-Marie? Tous ces espaces grandioses qui lui sont consacrés, tels Notre-Dame-de-Bon-Secours, Notre-Dame-des-Flots, Notre-Dame-des-Monts ou, même en été, Notre-Dame-des-Neiges! Pensons aussi à tous ces cantiques et cantilènes marqués si souvent d'une heureuse joyuseté... «Au ciel! Au ciel! J'irai la voir un jour.» Plus récemment, sur les ondes de Radio Ville-Marie, nos mots et nos chansons sont diffusés jusqu'à Rimouski. Et l'imagerie, donc, qui va dans tous les sens! Les madones de Médard Bourgault (+1967) et de Sylvia Daoust (+2004). En littérature: prières, poèmes, contes en quantité quasi démesurée. Il y a Rina Lasnier, Cécile Chabot, d'autres poétesses oubliées, la grande Anne Hébert qui, toute jeune, s'exerce à l'écriture en griffonnant ses *Songes en équilibre*. Des strophes entières congratulant Marie, Marie à Bethléem, Marie à Cana.

Sécularisation, laïcisation, irréligiosité, athéisme, nihilisme, nous n'y pouvons rien. L'histoire nous hante. Voici donc une tradition entêtée, en un sens irréfutable. Encore aujourd'hui, en concert, reviennent les inévitables *Ave Maria* de Gounod, de Schubert, pour ne nommer que ceux-là. Tout récemment, un Québécois pure laine, le musicien Gilles Tremblay, a reçu de grands honneurs pour avoir composé des *Vêpres de la Vierge*. C'est heureux à plusieurs égards que la musique et les arts, qui, à leur façon, voisinent le mystère marial, le protègent de trop faciles déviations.

Avouons que cette histoire jamais terminée de Myriam nous rappelle à sa manière les désirs et les vœux, mais aussi les rêves d'une humanité parfaite, d'une femme parfaite. C'est d'ailleurs l'intuition à haut risque de Nietzsche dans *Humain trop humain*: «La femme parfaite est un type plus élevé de l'humanité que l'homme parfait: c'est quelque chose de plus rare.»

En fin de compte, peut-être y a-t-il dans ce culte multiséculaire à Marie mère de Jésus quelques avis prophétiques: comme un hommage toujours possible à la femme et à sa puissance d'aimer. Ou comme un appel, un autre appel à un partenariat sans frontières avec elle. Dans l'égalité des réciprocités intégrées. Dans l'amour. Dans le respect. Amen.

Joyeuses Fêtes! Joyeux Noël!  
Ainsi dit un livre sacré, le *Qohélet*: «Il y a un temps pour parler, il y a un temps pour se taire» (Qo 3,7).

C'était mon dernier éditorial. A 95 ans!  
Merci à toute l'équipe de rédaction, aux lectrices et aux lecteurs de ce journal.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Greenwashing en politique municipale

Une semaine après la tempête, la neige n'a toujours pas été déblayée rue Saint-Hubert, du boulevard Rosemont jusqu'au fleuve. Les nouveaux élus du Plateau Mont-Royal voulaient décourager les automobilistes venus d'ailleurs qui traversent le Plateau pour atteindre le centre-ville, mais ils pénalisent plutôt leurs résidents, dont la voiture est embourbée dans 15 à 25 cm de neige — chaque matin, j'en vois pousser leur voiture pour la sortir — et les cyclistes comme moi, qui choisissent cet axe nord-sud plus sécuritaire, mais qui doivent rouler davantage dans le chemin des voitures pour éviter les bancs de neige accumulés à côté des voitures en stationnement.

Qu'importe, ce sous-déneigement improvisé est présenté comme une mesure verte. Tout comme cette surtaxe de 45 \$ liée au permis de conduire pour financer le transport en commun. Je devrai la payer, même si ma voiture reste garée dans la cour les jours de semaine, ma compagne prenant le métro, et moi, mon vélo. Nos élus aiment bien voir les automobilistes et les usagers du transport en commun comme des groupes éanches. Cela leur permet ainsi de prétendre adopter des politiques vertes, alors que leur panne d'imagination et de discernement les empêche de concevoir des stratégies qui sauraient décourager les mauvais comportements au profit des meilleurs.

Luc Le Blanc

Montréal, le 22 décembre 2010

### Plus populaire, tu meurs!

Une société que l'on affirme en progrès constant exige des pouvoirs publics qu'ils se mettent à l'écoute des citoyens. Et bien plus que ce qu'affirme faire le premier ministre. Sans cette oreille attentive, le pouvoir se sclé-

se et la dialectique démocratique fait en sorte que de nouvelles formes d'opposition naissent au cœur de cette société. C'est un peu ce qui est en train d'arriver avec Québec solidaire.

Même la droite radicale s'inquiète et appelle à mieux faire connaître Amir Khadir pour soi-disant démolir son image de politicien préféré. Drôle de paradoxe où illusions et naïveté se côtoient et où le désespoir de voir la gauche réformiste gagner en influence affole les leaders de l'extrême droite québécoise.

Ce que la population connaît d'Amir a des chances de la toucher et de la conforter comme authentique tribun populaire. Et nul doute que la droite, voulant perpétuer d'une drôle de façon la marginalisation de la gauche, contribuera elle-même à faire connaître les qualités humaines d'Amir qui l'ont rendu si populaire.

Il y a, ces années-ci, d'étonnantes apprentissages sur les lois de la politique qui font en sorte que se gagnent ou se perdent les grandes batailles des progrès de société. On ne fera pas de cadeau à la gauche, mais sa contribution pourrait devenir assez notable pour que le peuple y reconnaisse ses aspirations profondes à la justice, à l'égalité, à la paix et finalement à la solidarité, qui constituent désormais les fibres d'une humanité meilleure que Québec solidaire tente de faire émerger au sein de notre nation.

Guy Roy

Lévis, le 22 décembre 2010

### Besoin de médecins de famille

Il faut que le gouvernement du Québec fasse quelque chose, et au plus vite! On a besoin de médecins de famille et c'est urgent. Je ne suis pas politicienne ou gestionnaire de fonds publics, mais il me semble que la solution est simple: donnez aux médecins de famille ce qu'ils demandent, point à la ligne. Il en va de la santé des contribuables du Québec. Ça ne prend pas la tête à Papineau pour comprendre ça!

Comment: il faut prendre les deux milliards

consacrés au CHUM et améliorer les conditions de travail des médecins de famille, y compris une augmentation de salaire s'il le faut.

J'ai 42 ans, en pleine santé et sans médecin de famille. Je veux une seule visite par année pour faire de la prévention pour dépister tôt le cancer du sein ou le cancer du col de l'utérus. C'est tout.

Malgré les 4000 \$ que je donne au gouvernement du Québec par année (impôts), c'est impossible pour moi d'avoir cette visite — je n'ai pas un médecin de famille! Je veux faire de la prévention, dépister une maladie le plus tôt possible... mais impossible à faire.

Nadine Archambault

Gatineau-Hull, le 22 décembre 2010

### Mesure à l'eau de rose

La décision de la ministre Marguerite Blais (*Le Devoir*, 17 décembre 2010) de constituer une «chaire sur la maltraitance des personnes âgées» n'est pas mauvaise. Ce n'est toutefois qu'un coup d'épée dans l'eau. Pour encourager les usagers des résidences à dénoncer ce qui ne va pas, pour faire disparaître les situations d'omerta entretenues par des cliques d'employés et pour assister les administrations prises entre la pénurie de personnel et les mesures correctives à apporter, il faut beaucoup plus. Il faut un ombudsman ou un vérificateur permanent avec un pouvoir d'enquête dans les établissements publics et privés afin de permettre aux langues de se délier. Les médias nous ont fait connaître cette année une infirmière en arrêt de travail, victime notamment de harcèlement de la part de ses pairs. Cette dame n'aura peut-être pas le courage de réintégrer le réseau de la santé si rien ne se produit pour apporter des solutions efficaces aux problèmes qu'elle a mis en évidence. La ministre doit se reprendre, car cette chaire n'est qu'une mesure à l'eau de rose.

Jean-Marie Desgagné

Québec, le 20 décembre 2010

## REVUE DE PRESSE

## Battre en retraite

Manon Cornéliier

Le sujet de la réforme des pensions fait rarement autant jaser, mais les conclusions mi-figue mi-raisin de la rencontre des ministres des Finances, lundi, à Kananaskis ont fait quelques vagues. Plusieurs quotidiens et commentateurs jugent intéressante la proposition du ministre fédéral Jim Flaherty de créer un nouveau véhicule privé pour les travailleurs autonomes et les employés sans fonds de retraite. La grande majorité déplore par contre qu'on remette encore à plus tard la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC).

Le seul qui ne s'en formalise pas est le *National Post*, qui préfère la solution privée de M. Flaherty. Le *Post* rappelle que deux Canadiens sur trois travaillant dans le secteur privé n'ont pas de fonds de retraite. À son avis, ce nouveau régime répondrait à leurs besoins. Augmenter les contributions au RPC, en revanche, voudrait dire qu'on forcerait «les Canadiens à économiser à travers le lourd bras de l'État». Comme Flaherty, le *Post* préfère un système qui «respecte la philosophie du choix et de la responsabilité personnelle».

Le *Halifax Chronicle-Herald* approuve la diversification des régimes d'épargne pour la retraite. La solution Flaherty lui paraît une piste attrayante

qui mérite d'être explorée. Le quotidien ne veut pas, par contre, qu'on abandonne le projet d'amélioration du RPC. Lui qui craignait que les objections de l'Alberta et du Québec mènent à cette conclusion se réjouit donc d'entendre les ministres promettre de poursuivre la discussion en juin.

Cette promesse qui ressemble à une fuite en avant déçoit en revanche nombre d'éditorialistes et de chroniqueurs. Le *Toronto Star* parle d'une réforme du RPC «sous perfusion» et «ne tenant plus qu'à un fil». Le quotidien note que la crise financière de 2008 et 2009 et son impact négatif sur la valeur des REER et des régimes de pension privés ont démontré la nécessité d'une solution publique. Le RPC est transférable, solvable, économique. L'été dernier, les ministres avaient vu l'intérêt qu'il y aurait à l'améliorer. Depuis, l'Alberta a maintenu son opposition, le Québec a ajouté la sienne et les milieux financiers ont fait leur démarchage pour obtenir une solution privée dont elles profiteront. Aux ministres qui prétextent maintenant la fragilité de la reprise qu'une hausse des primes risquerait de compromettre, le *Star* répond que personne ne suggère de doubler les cotisations du jour au lendemain. En plus, il est possible de les étaler dans le temps. Le quotidien conclut en souhaitant que les provinces

favorables à une réforme et les partis d'opposition fédéraux maintiennent la pression sur le gouvernement Harper.

### Nul n'est prophète...

En Alberta, l'obstruction du ministre des Finances, Ted Morton, ne fait pas du tout l'unanimité. Le *Calgary Herald* veut bien qu'on offre un plus grand choix aux épargnants, mais une telle solution «n'offre pas une sécurité de retraite à des millions de travailleurs canadiens, un problème qui doit toujours être résolu». Selon le quotidien, le nouveau régime collectif privé proposé par Flaherty ne peut remplacer une réforme du RPC, un régime public, économique et aux risques limités. Son défaut est le plafond trop bas des prestations annuelles. Pour les retraités dont c'est la principale source de revenus, cela veut dire vivre dans la pauvreté, dit le *Herald*. «Si le gouvernement ne fait rien rapidement pour faire en sorte que le RPC représente une part plus importante des revenus de retraite, les travailleurs de la classe moyenne d'aujourd'hui seront les personnes âgées pauvres de demain. Mieux vaut par conséquent forcer la population active d'aujourd'hui à épargner pour sa propre retraite, puisque si peu le font.»

Mindelle Jacobs, de l'*Edmonton Sun*, est furieuse de voir Ted Morton, un ministre bien payé

et assuré d'une prime de départ généreuse, rejeter une idée qui offrirait une meilleure pension aux simples travailleurs. Les solutions volontaires et privées que Ted Morton préconise ne tiennent pas compte du comportement humain, dit-elle. Les gens n'épargnent pas pour leur retraite et un rapport récent de l'Institution de recherche en politiques publiques montre que l'éducation financière n'y change rien. Améliorer le RPC semble la solution raisonnable.

Kelly McParland, du *National Post*, invoque lui aussi la réalité pour enfreindre le «dogme officiel du National Post» et se prononce en faveur d'un système à contribution obligatoire. Après tout, tout le monde s'entend pour dire que la majorité des Canadiens ne sont pas prêts pour leur retraite et ne contribuent pas à un REER. Ce ne sont pas les moyens d'épargne qui manquent, dit-il, mais la volonté. «Il est facile de dire que c'est leur problème s'ils ne veulent pas se préparer, mais à la fin, ils vont finir par se tourner vers l'État pour qu'il leur vienne en aide. Les mécanismes volontaires reflètent peut-être mieux la vision du monde des conservateurs, mais si on avait pu compter sur les gens pour prévoir, il n'y en aurait pas autant sur le point de prendre leur retraite en se demandant comment la financer», conclut-il.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

Réplique à Roméo Bouchard

## Jouer à la roulette russe avec l'agriculture

CHRISTIAN LACASSE

Président de l'Union des producteurs agricoles (UPA)

**I**l y a des limites à dire n'importe quoi sur l'agriculture! C'est pourtant ce que fait Roméo Bouchard dans un texte publié dans les pages de ce journal hier. Il allègue d'emblée que l'UPA aurait créé de toutes pièces la crise provoquée par les compressions dans le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Ce n'est qu'un artifice de langage qui sert à justifier sa vision bucolique de l'agriculture.

Dans la stratégie d'adaptation qu'il a dû mettre en place récemment pour aider les entreprises agricoles à la suite d'une première vague de compression de 85 millions annoncée il y a un an par le gouvernement, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a identifié 2500 entreprises agricoles comme étant en situation «plus précaire».

Ce n'est pas un chiffre créé de toutes pièces, ni non plus un chiffre de l'Union des producteurs agricoles (UPA), mais de l'Etat! On parle de 2500 entreprises après une première vague de compressions. La lutte qui a opposé durant un an les agriculteurs et le gouvernement provincial visait à contrecarrer ces dommages et à contrer une deuxième vague de compressions attendues pour 2011: 80 millions en compressions supplémentaires.

Si 2500 entreprises agricoles se sont retrouvées au bord de la faillite (pour dire les choses comme elles sont vraiment) après une première série de compressions, quelle aurait été la situation après une deuxième vague, je vous le demande? L'UPA n'a pas créé cette crise de toutes pièces. C'est archifaux! Et soutenir un tel discours, c'est en outre laisser entendre que des milliers de producteurs agricoles mentent quant à leur situation!

## Un mouvement spontané

Si des agriculteurs de l'Abitibi, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, des régions particulièrement touchées par ces compressions, ont annoncé, dès les premières couleurs de l'automne, leur intention de retirer le privilège d'accès à leurs terres aux véhicules récréatifs, c'est à cause de l'effet de ces compressions draconiennes sur la survie de leur ferme. Qu'on aille donc leur dire qu'ils ont créé une crise de toutes pièces!

Il s'agit de la réaction spontanée d'agriculteurs dont les entreprises sont au bord de la faillite, non d'une stratégie orchestrée par la confédération de l'UPA. Le mot d'ordre est venu plus tard, il est vrai, mais à la suite de revendications de la base, lesquelles ont été appuyées à l'unanimité par les quelque 400 délégués de notre organisation, à son dernier congrès général, à cause du caractère d'urgence bien réel de la situation.

## Un consensus créé de toutes pièces

Roméo Bouchard se fait le chantre du rapport



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les agriculteurs ne veulent pas jouer à la roulette russe avec l'avenir de leur ferme.

Pronovost en alléguant, notamment, que celui-ci fait l'objet d'un large consensus à tous les niveaux de la société québécoise. Vraiment? Interpellez des citoyens dans la rue et demandez-leur s'ils connaissent le document. Le «large consensus», vous verrez, est en fait bien, bien mince. La vérité, c'est que le document a fait le bonheur d'une certaine intelligentsia qui s'abreuve à la vision réactionnaire des Roméo Bouchard de ce monde.

Les agriculteurs, quant à eux, n'ont pas du tout acquiescé à ce rapport. Pourtant, s'il les concerne, cela n'aurait-il pas dû être le cas? Large consensus? Allons donc! Comment peut-on parler d'un consensus qui exclut les principaux intéressés et qui permet surtout à des gérants d'estrade, le plus souvent étrangers à nos réalités, de dire aux agriculteurs comment gérer leurs affaires!

## Une analyse tronquée

Sur le fond, une récente étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) dit ceci du rapport Pronovost: «Le principal défaut du rapport est de suggérer un cadre d'analyse qui néglige certains aspects fondamentaux des défis de l'industrie agroalimentaire d'aujourd'hui», parmi lesquels, signale l'IREC, «une analyse tronquée de l'environnement économique avec lequel les agriculteurs n'ont pas le choix de composer».

Les agriculteurs doivent en effet se battre au jour le jour contre des géants de la distribution pour que leurs produits atterrissent sur les tablettes. Leurs produits doivent également se frotter à la compétition d'aliments qui viennent du bout du monde, vendus moins cher bien

qu'ils soient produits selon des normes beaucoup moins exigeantes que les nôtres. La concurrence, ce sont des multinationales géantes comme Tyson ou Cargill, qui disposent de moyens démesurés.

«Cette dynamique, poursuit l'IREC, est à peine effleurée par le rapport Pronovost.» Quand on néglige ainsi de parler des «vraies affaires», dont dépend étroitement au quotidien le gagne-pain des agriculteurs, faut-il s'étonner que ces derniers se sentent complètement étrangers à ce document?

## Jouer à la roulette russe

Cela n'empêche pas Roméo Bouchard de réclamer qu'on jette le bébé avec l'eau du bain parce qu'il voudrait revenir au temps où l'agriculture se pratiquait dans les limites du village! Il prétend même que ce serait la meilleure façon de nous prémunir d'une dépendance envers les grandes multinationales de l'agroalimentaire qui n'aurait plus alors «aucune limite».

Si le Québec perdait 2500 fermes demain matin, et peut-être même davantage, n'eût été les revendications de l'UPA, je puis vous assurer que notre dépendance envers les grandes multinationales de l'agroalimentaire ne ferait qu'augmenter de façon exponentielle. Le problème d'un tel discours, c'est qu'il véhicule des idées qui relèvent davantage de l'utopie que de la réalité.

Pour être sur le plancher des vaches tous les jours, les agriculteurs savent bien, eux, qu'aller dans cette direction équivaudrait à jouer à la roulette russe avec l'avenir de leur ferme et de notre agriculture. C'est ce que propose Roméo Bouchard... en armant lui-même le pistolet.

**Les agriculteurs doivent se battre au jour le jour contre les géants de la distribution**

## Lettre au père Noël

YVON BRAULT

Montréal

**J**e me souviens que, lorsque j'étais petit, de ma chaise haute, j'entendais souvent mes parents critiquer les gouvernements. Je ne comprenais pas trop et je me demandais pourquoi. J'étais alors capable de penser un peu, mais incapable de parler pour les questionner sur ce sujet.

Chaque jeudi mon père répétait, en voyant sa paie, qu'il n'avait plus d'argent. Que les gouvernements prenaient la moitié de sa paie après qu'il se fut donné à 100 % dans son travail, alors qu'il avait déjà beaucoup de difficulté à simplement nourrir sa famille, à l'éduquer et à la maintenir en santé. J'entendais souvent les mots «maudits gouvernements» et à chaque période des fêtes la phrase suivante: «Le père Noël va être pauvre cette année.» Toutefois, je ne crois pas que mon père m'ait déjà dit que le père Noël n'existant pas.

Un peu plus vieux, lorsque je fus capable de parler — aujourd'hui, je ne sais pourquoi, les hommes semblent être capables de parler avant d'être capables de penser —, j'ai demandé à mon père ce que signifiait le mot «gouvernement». Au départ, il fut surpris et embêté. Pauvre et de parents pauvres, il était peu scolarisé et peu cultivé. Il n'avait pas une grande idée de la définition de ce mot. Je pense qu'il chercha un peu dans son cœur ce que devait être un bon gouvernement avant de me répondre.

Si les hommes définissaient les choses avec leur cœur plutôt qu'avec leur tête, le monde s'en porterait sûrement mieux. Il me précisa alors: «Un gouvernement, ce sont des représentants élus



REUTERS

**Tout ce que je vous demande, c'est de transformer les hommes et les femmes qui nous gouvernent.**

*par le monde qui travaillent dans les intérêts de ce monde afin de lui assurer un meilleur partage de la richesse, une meilleure santé, une meilleure éducation, un meilleur environnement et une meilleure sécurité. Bref, un monde meilleur où vivre.»*

## Et aujourd'hui?

Voyons voir ce qu'il en est aujourd'hui, près de cinquante ans plus tard.

Au sujet du partage de la richesse au Québec, entre 1964 et 2004, dans les recettes du gouvernement pour ce qui est des impôts sur le revenu, de la taxe sur le capital et de la taxe de vente au détail, la part provenant des particuliers et des compagnies est passée de 62 % à 88 % pour les particuliers et de 38 % à 12 % pour les compagnies. Une étude des Nations unies publiée en 2006 révèle que 2 % de l'humanité détient la

moitié du patrimoine des ménages, tandis que la moitié de la population mondiale en détient 1 %. Au Québec, 40 % de la population ne paie pas d'impôt. Il faut être pauvre pour ne pas payer d'impôt.

Dans le domaine de la santé, en 2010, un Québécois sur quatre n'a pas de médecin de famille. À l'hôpital, il y a plus de monde malade dans les salles d'attente que de personnes en train de se faire soigner.

Sur le plan de l'éducation, en 2010, le taux de diplomation est de 71 % avant l'âge de 20 ans et l'objectif du gouvernement provincial est seulement d'amener celui-ci à 80 % dans 10 ans. Le décrochage scolaire se situe donc à près de 30 % et une bonne partie de ceux qui ne décrochent pas ne connaissent pas leurs propres langues et histoire. [...]

## Monde meilleur

Père Noël, je ne vous demande pas d'argent ni de biens en particulier. J'ai déjà tout en mains ou à ma portée pour me combler. Tout ce que je vous demande, c'est de transformer les hommes et les femmes qui nous gouvernent par des personnes honnêtes, intégrées et de bonne volonté. Peu importe leur expérience, leur scolarité et leur expertise, je crois que ce serait suffisant pour qu'elles contribuent efficacement à faire de ce monde un endroit meilleur où vivre.

J'ai depuis longtemps cessé de croire dans les personnes qui nous gouvernent, mais je n'ai jamais cessé de croire en vous. Peut-être parce que, comme mon père, j'ai toujours gardé l'espoir qu'il existe encore quelqu'un qui puisse contribuer à nous faire comprendre que le paradis peut être ici, si nous acceptons enfin, entre nous, de le partager.

## Le père Noël des riches



LISE PAYETTE

**N**ous ne fêtons pas Noël quand j'étais enfant. C'était un ordre sans appel de Marie-Louise, ma grand-mère, qui avait décrété que le père Noël, c'était pour les riches et qu'il ne s'arrêtait jamais chez les pauvres comme nous. Par contre, nous fêtons le jour de l'An parce que c'était le début d'un temps nouveau et que chaque nouvelle année permettait de rêver que nous nous tirerions mieux d'affaire et que notre vie serait moins difficile. Marie-Louise ne disait jamais «Noël». Elle disait «Christmas». Elle prétendait que le père Noël ne parlait que l'anglais. Le pire, c'est qu'elle avait raison.

J'ai pu m'en rendre compte quand j'avais six ans. Ma mère m'avait bien expliqué que le père Noël n'existant pas et que ce gros bonhomme qu'on voyait partout n'était qu'un monsieur déguisé qui était payé pour faire le père Noël. Je ne la croyais qu'à moitié jusqu'au jour où elle m'a emmenée voir le défilé Eaton, rue Sainte-Catherine. Le fameux père Noël faisait de grands signes de la main aux enfants massés le long du trottoir et criait «Merry Christmas» en riant très fort et en se tapant sur le ventre. Pas de «Joyeux Noël!», même ses «Oh! oh! oh!» sonnaient anglais.

Quand j'ai raconté le résultat de mon enquête à ma grand-mère, elle m'a expliqué pourquoi ça ne servirait à rien d'écrire au père Noël comme d'autres enfants le faisaient. Elle m'a expliqué que c'étaient les parents qui payaient pour les cadeaux que les enfants recevaient à Noël et que c'est à eux qu'il fallait dire merci. Cette année-là, je voulais des patins, un traîneau, des bandes dessinées en français (elles étaient très rares à l'époque), un pyjama, une tuque et des mitaines, et un chien vivant. J'ai reçu un bouquin de bandes dessinées en anglais et Marie-Louise m'a donné une tuque et des mitaines. Une récolte à la mesure de nos moyens.

Le cas du père Noël a été réglé pour toujours. Beaucoup plus tard, quand j'avais 12 ou 13 ans, je suis allée chez Eaton avec des copines. Elles s'installaient dans la file pour attendre de s'asseoir sur les genoux du père Noël pendant quelques minutes. Je les attendais à l'écart. Pas question que j'aie m'asseoir sur les genoux de ce vieux bonhomme qui n'avait jamais pris le temps de constater que j'existais seulement. Christmas n'existant pas pour moi.

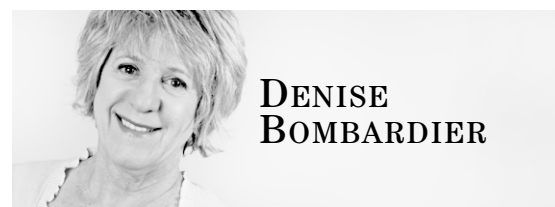
Nous avons fêté le jour de l'An jusqu'à la mort de ma grand-mère. Puis, la famille, qu'elle tenait soudée ensemble, s'est éparpillée. Plus rien n'était comme avant. Elle était partie avec la recette du bonheur. Sans elle, il ne nous restait que le quotidien, qui pesait lourd sur notre capacité de fêter.

Ce n'est qu'après la naissance de mon premier enfant que le père Noël a refait irruption dans ma vie. On me disait qu'il fallait donner du rêve aux enfants et que de les laisser croire au père Noël était une bonne chose. On me disait que ça faisait partie de l'enfance que de croire au père Noël et de découvrir petit à petit que ce n'était pas vrai. Je croyais pour ma part que c'était accepter que votre enfant découvre très tôt que vous lui aviez menti, que tout le monde lui avait menti et que sa déception le marquerait à jamais. J'ai été jugée trop sévère et j'ai dû accepter que le père Noël se réinstalle parmi nous.

Le monde avait un peu changé cependant. Le père Noël avait appris quelques mots de français. Mon fils a écrit sa lettre d'usage avec sa liste de cadeaux. Je me suis assurée qu'il ne demande que ce que nous pouvions lui offrir. Sage précaution.

Aujourd'hui, ce qui me manque, ce n'est jamais Noël, c'est le jour de l'An. Vous n'avez aucune idée de ce que je donnerais pour retrouver Marie-Louise, la grande famille, les gigues, les chansons à répondre de mon grand-père, la douce voix de tante Juliette, les chansons un peu grivoises de mon oncle René et le *Titi de Paris* que chantait mon oncle Gérard, et un peu à l'écart, ma mère, discrète, qui veille à ce que tout le monde mange à sa faim et boive raisonnablement. Ils sont tous partis avec les rires, les larmes, les disputes qui meublent nos heures de célébration. Le sens de la fête est mort avec eux.

On nous annonce que nous serons bientôt huit millions de Québécois. Parmi ces huit millions, il y en a beaucoup qui n'auront jamais connu ce que je viens de raconter. Comment arriveront-ils à partager ce que nous sommes? Question difficile s'il en est une. Matière à réflexion pour tous ceux qui pensent que Noël devrait être la fête de la solidarité humaine. La trêve de la course folle vers le vide.



DENISE BOMBARDIER

La chronique de Denise Bombardier reviendra le 8 janvier.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correspondantes); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (communis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grinard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Eilman, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nancy Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

# PHILOSOPHIE



VINCENT KESSLER REUTERS

## Le temps des Fêtes... et des désastres

Aux sources de la condition humaine, rappelle le philosophe, mythologue et historien des religions Mircea Eliade, il y a l'expérience du temps et la conscience aiguë de notre finitude

Chaque mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant. Cette semaine, comment analyser nos temps des Fêtes par la lorgnette de Mircea Eliade?

**PATRICIA NOURRY**  
Professeure de philosophie et d'histoire et civilisation au cégep de Trois-Rivières et à l'Université du 3<sup>e</sup> âge de l'Université du Québec à Trois-Rivières

**L**e plus souvent, ils arrivent tard le soir ou dans la nuit, lorsque les soucis et les prétentions du jour s'évanouissent et que peu à peu s'éveillent d'autres forces, obscures et impérieuses... Pour la femme qui doit livrer passage à la vie, les minutes s'éternisent en heures, pourtant qu'elle ne sait plus rien du tic tac des horloges et de la durée convenue qu'elles sont censées rythmer.

En marge du monde, le temps qu'elle connaît alors est beaucoup plus primitif, voire sauvage: il se condense avec les grands

«**Décorer un sapin, se réunir sous ses ramures pour échanger des «offrandes», c'est chérir un symbole, répéter un rituel qui renvoie à des valeurs jugées fondatrices.**»

soulèvements des contractions, semblables à de violents ressacs, se bouscule avec le passage par saccades de l'air dans les poumons, se distend avec la douleur qui anéantit tout. Tout sauf l'acte mystérieux qui est en train de s'accomplir dans les larmes, le sang et la douleur.

Certes, le risque de donner la vie en y laissant la sienne demeure réel, malgré la médicalisation des accouchements: sur environ 88 600 naissances au Québec en 2009, près de 60 % se sont déroulées sous anesthésie péridurale, un record canadien...

N'empêche, que nous soyons au paroxysme de la souffrance ou partiellement anesthésiées, sitôt l'enfant expulsé, nous voilà submergées par une joie si pleine qu'on ne sait si on arrivera à la contenir sans périr d'amour! Le désastre puis la fête en quelques minutes. Et si le désastre et la fête s'appelaient l'un l'autre et partageaient des structures communes? Nos façons de les vivre seraient-elles révélatrices de l'état de nos cultures?

### Le temps de toujours...

Aux sources de la condition humaine, nous rappelle le philosophe, mythologue et historien des religions Mircea Eliade (1907-1986), il y a l'expérience du temps et la conscience aiguë de notre finitude. Sa mort prochaine excite l'homme à s'accomplir, puisqu'elle le place dans l'urgence de donner du

sens, de se rendre intelligible un monde dont il devra quitter le séjour tôt ou tard, mais au sein duquel, dans l'entre-deux, il lui faudra vivre et réaliser quelque chose. L'écoulement de la durée donne ainsi sa valeur à chaque instant.

Toutefois, dira le philosophe, même pour l'homme profane (*pro-fanum*, «qui se tient devant le temple»), cet écoulement n'a rien d'homogène, le temps de nos vies n'étant jamais tout à fait investi de la même façon... Le temps de l'ennui? Lourde. Le temps d'une intuition? Lumineux. Le temps d'un premier baiser? Aérien! Ces modulations de notre expérience intime de la temporalité peuvent être comparées à celle que nous faisons du langage.

En effet, que sont les mots avant qu'ils ne soient chargés de sens et d'évocations par notre vie? Ils remplissent leur fonction et désignent, certes, des réalités, mais n'habitent-ils pas nos paroles comme on vit le temps, c'est-à-dire comme une dimension profonde et subjective de notre existence?

Or, pas plus que les dictionnaires n'enseignent à parler, les métromomes ne peuvent apprendre à vivre dans la durée irrégulière et variée du temps vécu...

### Hier, le temps

L'homme religieux, explique Eliade, comble ce besoin d'ordonnement par l'entremise des rites et des fêtes qui régénèrent le temps et marquent des passages. Non seulement le temps profane peut être arrêté, mais il doit l'être par l'insertion d'un temps sacré, non historique. Ce report à un temps des origines est une constante que l'on retrouve dans toutes les grandes religions.

Pour le croyant, poursuit Eliade, «*c'est le Temps sacré qui rend possible l'autre temps ordinaire, la durée profane dans laquelle se déroule toute existence humaine*». La foi en une réalité sacrée primordiale permettrait donc d'assumer la réalité profane en la subordonnant à une révélation qui transcende les conjonctures historiques.

Ainsi, lorsqu'ils créèrent les différentes réalités qui constituent le monde, les dieux (ou le Dieu) fondaient également le temps sacré, puisque «*le temps contemporain d'une création était nécessairement sanctifié par la présence et l'activité divine*». Réactualiser ces moments sacrés lors des fêtes, c'est communier avec la puissance qui a structuré le monde et la vie des



Patricia Nourry: «Et si le désastre et la fête s'appelaient l'un l'autre et partageaient des structures communes? Nos façons de les vivre seraient-elles révélatrices de l'état de nos cultures?»

hommes, leur a donné une raison d'être et une orientation. Le monde sacralisé par cette communion s'humanise en quelque sorte, car pour l'homme religieux: «[...] *seul un tel monde participe à l'être, existe réellement. Cette nécessité religieuse exprime une inextinguible soif ontologique. L'homme religieux est assoiffé de l'être.*»

### Ce jour d'hui

Alors quoi? Ces considérations, utiles pour comprendre nos pères, concerneraient encore nos sociétés laïcisées? Certainement, assure Eliade, puisqu'il est improbable qu'une société, même moderne, s'affranchisse complètement du mythe, dont l'une des principales fonctions est de créer des modèles exemplaires pour toute une collectivité.

Si bien qu'en dépit de nos multiples désaveux, nous nous mouvons toujours dans une mythologie diffuse, aussi dégradées et camouflées que soient les formes qu'elle emprunte... Et il n'est pas jusqu'aux athées et aux nihilistes qui ne gagent, à leur corps défendant, sur quelques options métaphysiques!

Or, qu'il y ait au fondement des civilisations de tels liens invisibles unissant les êtres et les choses, cela n'a rien de regrettable! Depuis toujours, les cultures proposent des représentations s'organisant autour de symboles et de valeurs susceptibles de nourrir nos solidarités. Des symboles et des valeurs au nom desquels elles consentent encore à l'aménagement de pauses nous rappelant à «l'essentiel». Décorer un sapin, se réunir sous ses ramures pour échanger des «offrandes», c'est chérir un symbole, répéter un rituel qui renvoie à des valeurs jugées fondatrices.

Du reste, nous avons humainement besoin d'insérer périodiquement dans le temps des ruptures significatives qui satisfont notre soif ontologique, des passages qui nous aident à vivre dans la durée: à Noël, on célèbre la vérité de l'amour; au nouvel An, «*on se donne la main, on s'embrasse*» et on prend des résolutions pour repartir «à neuf»...

Mais quels modèles culturels épousons-nous pour vivre ces temps forts? Si préparer pieuse-

ment son Noël au temple d'achats ou célébrer le Nouvel An lors du *Boxing Day* nous unit dans la consommation, il faudrait être aveugles pour ne pas reconnaître la vacuité de ce consensus et ne pas admettre que notre culture peine de plus en plus à encadrer les grands passages.

Qu'arrivera-t-il lorsque nous parviendrons à une croisée de chemins? Livrés à nous-mêmes, que ferons-nous des inévitables désastres qui jalonnent notre route?

### Les rituels

Jadis, l'entrée dans les désastres fut ritualisée, comme lors des veillées du Nouvel An marquées par des rites de «fin du monde» (extinction des feux, confusion sociale, débauche et sacrifices sanglants symbolisant la régression du monde dans le Chaos). Ainsi: «[...] *tous les «péchés» de l'année, tout ce que le Temps avait souillé et usé, était anéanti [...]. En participant symboliquement à l'anéantissement et à la recreation du monde, l'homme était, lui aussi, créé de nouveau; il renaissait puisqu'il commençait une existence nouvelle.*»

Barbares, ces rituels? Il est vrai qu'à notre époque, les stratégies d'évitement sont nombreuses mais surtout affreusement pernicieuses, puisqu'en repoussant le travail des désastres nous refusons de nous engager entièrement dans l'existence.

On s'étonnera peut-être qu'aux deux extrémités de la vie le Québec détienne des records canadiens: celui des accouchements sous anesthésie (60 %) et celui des crémations, sans cérémonie, dans les 24 heures suivant le décès (entre les deux, nous détenons le plus haut taux de suicide). Fuyons-nous inconsidérément la souffrance plutôt que d'y chercher un sens?

À l'image des naissances qui ne se font pas sans douleur, ne faut-il pas, pour renaître, mourir périodiquement à certaines choses? Aucun doute, dirait Eliade, même que les désastres figurent parmi les derniers rites de passage qu'il nous reste; ils nous sortent brutalement de nos prises existentielles pour nous placer devant nous-mêmes, le Réel et quelque chose d'assez insupportable qu'on pourrait appeler



Photo non datée de l'écrivain français d'origine roumaine Mircea Eliade.

la solennité de l'instant.

Un instant où l'on se rend compte, ce que savaient les Anciens, qu'il ne suffit pas de naître pour exister pleinement. Naître est un fait de nature, exister, un fait de conscience.

Qu'il s'agisse d'un deuil, d'une maladie ou d'un accident, dans tous les cas nous voilà projetés en un temps de notre vie où les fausses identités, les actions stéréotypées et les simples conventions ne peuvent plus servir de remparts. Happés par le malheur, nous sommes contraints d'éprouver nos forces et apprenons par là à mieux connaître nos possibilités afin de devenir, ultimement, des créateurs.

Toutefois, ces épreuves et ces expériences réitérées de «mort» et de «résurrection» ne sont plus guidées comme autrefois par un maître ou intégrées à un système symbolique cohérent adopté par la collectivité. Non, elles se vivent dans la solitude d'un destin et cet abandon est certainement plus cruel que bien des rites initiatiques de jadis...

### Les fêtes

À tout le moins, nous assureront les bénévoles de l'opération Nez rouge, les Québécois ont-ils conservé le sens de la fête! N'est-ce pas étrange? Nous peinons, dans nos sociétés désacralisées, à encadrer l'expérience de la souffrance, mais savons jouir comme aucune civilisation avant la nôtre? Hédonistes de la couenne à la moelle na! Apparemment, il est vrai que la fête se vit encore sous le mode de la transgression...

Au retour du congé des Fêtes, confettis dans les cheveux et yeux cernés, on commentera la chose ainsi: «*J'ai trop mangé, trop bu, trop dépensé, trop peu dormi!*» Momentanément, nous contrevenons aux règles habituelles parce que c'est Noël, le Nouvel An, et que «*ça n'arrive qu'une fois par année!*». Une sorte de grand relâchement permettant le renversement d'un ordre. Formidable.

Mais qu'est-ce qu'on glorifie — et au nom de quoi? — qui puisse être transgressé lors des Fêtes? La bienséance? La sobriété? La fidélité? Que ces valeurs servent de filet social le

reste de l'année suffira-t-il à motiver un engagement profond? Transgresser les interdits sera bien peu de chose si nous éludons ces questions cruciales. Pire, cela nous renverra au fondement nébuleux de ce à quoi on croyait tenir quand on y tenait justement pour des raisons superficielles.

Voilà pourquo, après un temps des Fêtes particulièrement chaotique, nombreux sont ceux qui se lèvent avec un horrible mal de tête doublé d'un non moins terrible mal de vivre, et qui se demandent à quoi ça rime tout ça...

Pourtant, ce n'est pas demain la veille que cesseront nos chants et nos danses parce qu'au cœur de la fête, c'est la joie que l'on célèbre. Supporter les misères de ce monde et les souffrances qu'elles engendrent est une marque d'humanité; mais tenter de débusser, malgré la noirceur, les merveilles qui subsistent, et s'en réjouir, c'est aussi faire son travail d'homme...

Mystérieusement, ne connaissons-nous pas de ces «instants de grâce» où nous sentons proches de certaines vérités, proches de ce que Eliade appelle le «*mysterium fascinans*»? Des instants où le temps s'arrête afin de nous faire sentir que ce moment enrichit notre vue sur le monde, qu'il s'inscrit en nous, se mêlera à la substance la plus profonde et intime de notre être.

Comme si, soudainement, les destinées confuses après lesquelles on court s'immobilisaient, rendant vaine la poursuite éfrénée qu'on avait lancée après elles. La joie qui nous saisit alors, loin d'être une négation de la souffrance, assume la condition humaine et exprime la reconnaissance du bonheur qu'il y a à en être malgré tout.

### Et demain ?

La culture ne se réduit pas à la tradition, loin s'en faut. En revanche, nos façons d'encadrer les fêtes et les désastres sont des baromètres indiquant si l'horizon spirituel dans lequel elle se meut est suffisamment fécond pour nous aider à assumer notre condition humaine, du berceau au tombeau. Ne pourrait-on imaginer, en regard des problèmes de mémoire et de transmission que nous éprouvons, que notre culture se trouve elle-même engagée dans un passage?

Mircea Eliade semblait le croire, et s'il est vrai que les chemins les plus battus sont ceux qui trompent le mieux, ni la nostalgie du passé ni les vieilles rancunes ne devraient plus nous servir de guides dans cette périlleuse traversée...

◆ ◆ ◆  
■ Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com). Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: [www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo](http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo).